

---

## INTRODUCTION

### VILLES D'AFRIQUE, DES PROVINCES DU MONDE ?

« Les Africains sont fatigués qu'on les isole. Ils sont citoyens du monde au même titre que les passants de Junjuku à Tokyo ou ceux de Wall Street à New York. Ils ont besoin plus que d'autres qu'on les regarde, sans exotisme, sans nostalgie. »

DEPARDON, *Afriques*, introduction, 2005.

Raymond Depardon, cinéaste et photographe français, évoque ici le refus de l'exotisme facile, du regard à la fois misérabiliste et folklorique, marqué par la distance et l'altérité, trop souvent porté sur les Africains. À l'inverse de ce regard extérieur et souvent empreint de préjugés anciens, l'artiste choisit une autre manière de considérer les Africains, en particulier les citadins, à travers des photographies, tel celle d'un nageur sortant de la piscine de l'hôtel Ivoire à Abidjan. Ce cliché, datant de 1964, fait étrangement écho aux très beaux plans du cinéaste Mahamat-Saleh Haroun près de cinquante ans plus tard dans *Un homme qui crie*, un film tchadien datant de 2010, dans lequel le héros, maître-nageur vieillissant, ancien champion de natation, règne autour de la piscine du grand hôtel de N'Djamena. Dans les deux œuvres, un lieu, la piscine du grand hôtel d'une capitale africaine, fait l'objet d'une pratique sportive, voire esthétique, locale. C'est l'un des hauts lieux de la ville coloniale et postcoloniale qu'ont désormais adopté les élites citadines locales. La thématique principale de ce livre est ici posée : elle est centrée sur ces lieux et sur leurs pratiques qui sont tantôt qualifiés d'hybrides, d'interculturels, de métissés, de créolisés ou de cosmopolites (cf. *infra*), nés de la rencontre et de la coprésence entre populations de différentes origines et cultures dans les villes d'Afrique.

L'intérêt pour ce sujet est né du constat que des lieux de sociabilité hybride se sont développés depuis fort longtemps dans toutes les villes d'Afrique, alors que dans les représentations communes de celles-ci diffusées dans les pays riches<sup>1</sup>, ils n'existent

---

1. Dans ce livre, le choix a été opéré de parler de « pays riches » pour désigner ceux d'Europe et d'Amérique du Nord principalement, plutôt que de « pays du Nord ». En contrepoint, les pays africains seront désignés comme des « pays pauvres », en dépit de la simplification inévitable que ce vocable comporte. Il présente en revanche l'avantage d'éviter l'euphémisme présent dans la dichotomie Nord/Sud qui instaure une symétrie entre deux états équivalents, alors que le propos de l'approche sociale

pas. Depuis l'Europe ou l'Amérique du Nord, les grandes villes d'Afrique au Sud du Sahara apparaissent comme des villes en marge du monde, dans des pays et des sociétés pauvres. Si leur « diversité ethnique » est souvent présentée comme un stéréotype, il est beaucoup plus rare, dans la production documentaire ou artistique, de voir évoquée la présence d'étrangers dans ces villes. Cette image de grandes villes à la population relativement homogène à l'échelle nationale trouve son origine dans les décolonisations, qui ont entraîné le départ de la très grande majorité des Européens qui y résidaient, et dans la consolidation des jeunes nations africaines qui ont voulu insister sur la construction nationale et l'affirmation identitaire de la capitale et des grandes villes du pays<sup>2</sup>. Nombreuses ont d'ailleurs été les poussées nationalistes ayant conduit à l'expulsion de ressortissants étrangers des pays d'Afrique de l'Ouest (Spire, 2011<sup>3</sup>), d'Afrique orientale (Prunier, 1990) ou de Madagascar (*Études de l'océan Indien*, 2007). À l'échelle même des États africains, l'heure n'est donc pas encore à la valorisation du cosmopolitisme<sup>4</sup> urbain.

Il y a pourtant dans ces grandes villes d'Afrique un brassage de gens très différents. L'une des définitions mêmes de la ville et de l'urbanité s'y retrouve (la « coprésence, qui crée le couplage de la densité et de la diversité », Lussault, 2003) et dans mes souvenirs d'enfance surgissent les commerçants libanais, qui pour moi évoquaient un ailleurs totalement inconnu, les bijoutiers *maures* de Dakar, vêtus de grandes djellabas bleues richement brodées, ou encore les Grecs installés dans cette grande ville-port. Ces brassages de populations s'observaient également dans le domaine religieux : ville musulmane bien sûr, mais dans laquelle les minorités religieuses, acceptées plus que tolérées, faisaient partie de la cité.

Vues des pays riches, les grandes villes d'Afrique au Sud du Sahara n'ont pourtant pas droit à une reconnaissance du fait cosmopolite. Cette caractéristique leur est déniée, en raison d'une vision souvent monolithique de ces villes et des sociétés

---

en sciences humaines consiste au contraire à insister sur les processus d'inégalités entre les régions du monde : en écrivant « pays riches » et « pays pauvres », j'entends mettre l'accent sur ces inégalités. M'inscrivant dans la lignée d'analyses développées par d'autres chercheurs concernés par ces phénomènes d'inégalités, je considère que ces pays pauvres sont caractérisés par la pauvreté du plus grand nombre, par l'inégalité et l'injustice sociale, et par le fait qu'ils sont une périphérie dominée.

2. De manière révélatrice, dans la désignation « Afrique noire » qui subsiste (cela étant, il s'agit du seul continent auquel est accolé une couleur, celle de la peau de ses habitants, pour le désigner... Imaginez-vous une « Asie jaune »?), la vision d'une population homogène en termes de phénotype s'impose, faisant fi des Africains non noirs, d'origine asiatique ou européenne notamment.
3. Dans ce livre on a adopté le système anglophone de références bibliographiques, qui consiste à indiquer entre parenthèses l'auteur et l'année de parution de la publication citée et non en notes de bas de page comme cela a longtemps été l'usage dans les travaux français. Ce choix, qui reste discutable ne serait-ce que parce qu'il n'est pas commun à toutes les sciences humaines, comme l'histoire, présente l'avantage d'alléger considérablement la lecture et le texte. De plus, cette forme est désormais imposée dans les revues scientifiques. Elle devrait être plus fréquemment interrogée par les chercheurs car elle influence leur manière d'écrire.
4. Dans une première approche, on définira le cosmopolitisme ainsi : « qui comprend des personnes de tous les pays, qui subit des influences de nombreux pays », selon le dictionnaire *Le petit Robert*. La notion sera explicitée et discutée au début du chapitre 1.

citadines. *A contrario*, il s'agit d'adopter dans ce travail un regard décentré, qui ne soit pas empreint d'eurocentrisme, ou du moins qui le soit le moins possible, et qui se place du point de vue des individus, des sociétés et des espaces étudiés. En particulier, je fais mien le refus de tout essentialisme de l'objet d'étude. En l'occurrence, cet essentialisme consiste à figer les villes d'Afrique dans une vision anhistorique et en dehors du monde. Pour beaucoup de chercheurs, l'Afrique est d'ailleurs désormais l'un des derniers refuges de cette pensée passéiste et condescendante, du fait de sa pauvreté d'une part, et du poids du mythe de l'Afrique « en dehors de l'histoire » d'autre part (Bayart, 1999). Cette position conduit à placer mes travaux dans le champ des études postcoloniales, même si je ne revendique pas cette étiquette. En effet, tout d'abord, nombre d'écrivains engagés dans la pensée critique étaient déjà « postcoloniaux » à l'époque coloniale, tels Rabearivelo, Césaire ou Senghor pour ne prendre que des exemples de l'empire colonial français, tout comme nombre de chercheurs et penseurs, tels Weulersse, Fanon, Althabe ou Balandier pour l'Afrique. Je souscris au propos – certes très polémique et à charge – de Jean-François Bayart concernant la nouveauté supposée de ces approches : « On a déjà donné ! » (Bayart, 2010, p. 20). Si je ne me situe donc pas « après le colonialisme », selon le titre du livre en français d'Arjun Appadurai (1996), c'est bien parce que ces approches critiques ont toujours existé et surtout que j'ai toujours pratiqué une géographie postcoloniale sans le savoir.

Cependant, il existe une autre acception du postcolonial, qui consiste à adopter une démarche critique et réflexive sur les objets et pratiques de recherche (Collignon, 2007 ; Hancock, 2001 ; Smouts, 2007). Dans cette optique, je partage nombre d'analyses développées par des chercheurs dits postcoloniaux dont la lecture a été fructueuse pour ce travail, tels Christine Chivallon, Stuart Hall, Achille Mbembe, Édouard Glissant et d'autres<sup>5</sup>. Pour ce qui concerne plus précisément les études consacrées à la ville et aux citadins, les années 2000 et 2010 voient le développement d'un tournant postcolonial des études urbaines, souvent militant. Ces dernières ont plusieurs hérauts, dont Jennifer Robinson, géographe d'origine sud-africaine qui insiste sur la nécessité de prendre en compte les études situées en Afrique pour alimenter les débats de théorie urbaine, et, plus encore, pour que des phénomènes identifiés en Afrique puissent se diffuser et être adoptés « au Nord » : on parle ainsi aujourd'hui de la TFS, acronyme quelque peu ésotérique pour *theory from the South* ou encore du *Southern Turn*. Nombreux sont ainsi les chercheurs désireux de « postcolonialiser<sup>6</sup> » la théorie urbaine, afin de se départir d'analyses trop centrées sur le monde des pays riches : citons Ananya Roy, urbaniste d'origine indienne, ou Edgar Pieterse et AbdouMalik Simone (2013) pour prendre des exemples de chercheurs célèbres à l'échelle mondiale et originaires d'Afrique<sup>7</sup>.

5. Les apports de ces auteurs pour le présent travail seront exposés en détail plus avant dans ce livre.

6. Une formulation plus directe, plus ancienne également car employée à l'époque coloniale, et plus politique consisterait à dire « décoloniser » !

7. Pour une présentation détaillée de ces courants et de ses auteurs, voir l'introduction très claire de *Villes contestées*, écrite par Cécile GINTRAC et Mathieu GIROUD (2014), ainsi que les présentations des auteurs

Ainsi, le propos est d'étudier ces villes « à la marge du monde » (*At the edge of the world*, Mbembe, 2001), position qu'il est encore nécessaire de défendre auprès de chercheurs centrés sur le « premier monde » : pourquoi aller dans des villes que nombre de personnes, y compris dans le monde universitaire, ne savent pas placer sur la carte – Jennifer Robinson parle de villes « en dehors de la carte » (*off the map*) – alors qu'il se passe tant de choses dans les « villes mondiales » ou dans les métropoles des pays émergents, telles les villes chinoises ou indiennes ? L'Afrique semble toujours marquée du sceau d'un léger provincialisme teinté de mépris. Il s'agit ensuite de démonter les idées reçues. Non, il n'y a pas que des pauvres dans les villes d'Afrique. Non, ces villes ne sont pas de « gigantesques bidonvilles ». Non, le quotidien de leurs habitants n'est pas exclusivement composé de violence engendrée par des gangs ou des guérillas urbaines. Non, tous n'y sont pas sous-alimentés, loin s'en faut, et tous n'y souffrent pas de maladies et de la misère. Dès lors, ce n'est même plus de « provinces du monde » (cf. *infra*) dont il s'agit, mais de « banlieues du monde », au sens français et péjoratif du terme, la vision étant chargée de stéréotypes et porteuse de multiples exagérations et simplifications. Christian Coulon (1997, p. 83) dénonce cette approche qu'il qualifie d'« exotisme morbide ». Il prône, à propos de l'approche du fait politique en Afrique, de l'étudier en se départissant de toute singularité : « Les sociétés africaines sont des sociétés à part entière, c'est-à-dire, normales, “banales” » (*ibid.*, p. 78). Cette approche est transposable aux villes d'Afrique, ici considérées comme des villes comme les autres, « banales ».

Pourquoi donc étudier les provinces du monde ? En fait précisément parce qu'il s'agit d'étudier le monde tel qu'il est la plupart du temps, le « monde majoritaire » selon l'heureuse formule de Myriam Houssay-Holzschuch, le monde presque ordinaire : la plupart du temps, le monde n'est pas en guerre, ni en expansion économique soudaine, il est en revanche pauvre et un peu à l'écart des centres moteurs. À l'échelle urbaine, toutes les villes sont des « villes ordinaires (*ordinary cities*) » (Robinson, 2006). Pour cette chercheuse, les villes du monde sont artificiellement classées les unes par rapport aux autres dans une optique hiérarchique, hiérarchie au sommet de laquelle on trouve les villes mondiales de Saskia Sassen. Cette obsession du classement conduit à négliger l'étude des villes de moindre importance et l'examen de leur insertion dans des réseaux internationaux pourtant réels d'une part, et l'expression de formes de modernité urbaine dans toutes les villes, quels que soient leur taille et leur degré d'insertion dans le processus de mondialisation d'autre part.

Pour revenir à la manière dont sont considérées les villes d'Afrique par rapport au fait cosmopolite, une réflexion de Stuart Hall confirme les remarques précédentes :

« L'idée que seules les cités multiculturelles du Premier Monde seraient “diasporisées” est un fantasme qui ne peut être soutenu que par ceux qui n'ont

---

anglophones les plus connus par des géographes françaises comme Armelle Choplin, Sarah Mekdjian ou Myriam Houssay-Holzschuch, entre autres.

jamais vécu dans les espaces hybrides d'une cité dite "coloniale" du Tiers Monde » (Hall, 2007b, p. 362).

Qui plus est, la notion de cosmopolitisme urbain, désormais connotée positivement dans les métropoles des pays riches, New York, Vancouver, Londres ou Berlin étant ainsi valorisées en partie en raison de ce caractère cosmopolite, semble, faute d'informations précises sur le reste du monde, réservée à ces seules villes<sup>8</sup>. Ainsi, dans l'article « multiculturel » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, les villes dites du Sud sont absentes :

« La généralisation des phénomènes de mobilité, le caractère cosmopolite de plus en plus affirmé des villes occidentales a conduit à rendre quasi routinier la prise en compte du fait multiculturel » (Chivallon, 2003, p. 644).

Dans le fichier central des thèses françaises, disponible en ligne, si on effectue une recherche avec les mots-clés « villes cosmopolitisme », sur les cinquante-trois occurrences proposées pour des thèses préparées ou soutenues depuis les années 1980, aucune ne fait référence à l'Afrique, tandis que presque toutes sont relatives à l'Europe, à l'Amérique du Nord ou, en histoire, à l'Europe ou à l'empire ottoman. Les deux seules exceptions concernent la ville de Tunis à l'époque coloniale, et Tel Aviv.

Or précisément, les grandes villes d'Afrique sont concernées par la « généralisation des phénomènes de mobilité » évoquée par Stuart Hall, à différentes échelles, dont internationale, pour des raisons diverses : attraction du marché de l'emploi dans les métropoles, développement des liaisons aériennes transafricaines et transcontinentales, création de zones de libre circulation des personnes au sein de grands ensembles régionaux... Hormis les spécialistes, qui sait que dans la CEDEAO, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, depuis 1980 existe le droit pour les ressortissants des pays membres de circuler librement dans toute la région et de s'installer pour une durée inférieure à trois mois dans l'un des pays ? On proposera donc ici une analyse des effets spatiaux locaux des processus migratoires en Afrique : on s'intéressera aux nouvelles circulations migratoires internationales dans les grandes villes, aux formes de cosmopolitisme qui en naissent et aux lieux de sociabilité auxquels elles donnent naissance ou auxquels elles confèrent un nouvel usage, c'est-à-dire aux processus de réceptions et de réinterprétations locales de modèles internationaux et de formes mondialisées.

## VILLES, GRANDES VILLES, MÉTROPOLES SECONDAIRES ?

Le choix de l'Afrique au Sud du Sahara se fonde sur l'observation de la marginalité à l'échelle mondiale de cette région du monde dans le processus dit de mondialisation.

8. Avec comme rares contre-exemples certaines vieilles villes méditerranéennes comme Istanbul ou Alexandrie. Cf. POULOT, 2010.

L'Afrique au Sud du Sahara présente des taux d'insertion dans l'économie mondiale faibles<sup>9</sup> et des indicateurs de développement parmi les plus bas du monde. De ce fait, les grandes villes d'Afrique au Sud du Sahara font figure de périphérie du monde, voire de « provinces » de celui-ci, à la fois en termes économiques, financiers, politiques et plus largement en termes de rayonnement international<sup>10</sup>. Par exemple, dans les classements internationaux des villes en fonction de la qualité de vie pour les élites internationales expatriées, ces métropoles apparaissent en fin de classement. C'est le cas pour Tananarive qui, en 2007, se retrouve au rang infamant d'avant-avant-dernière ville du monde selon le critère de « la qualité de la vie » dans un classement établi par le cabinet Mercer. Une autre approche de cette marginalisation internationale est proposée dans un document qui montre « une image différente des villes connectées », fondée sur la bande passante, c'est-à-dire le débit, du réseau Internet entre métropoles du monde : l'Afrique y apparaît presque totalement à l'écart, à l'exception modeste de Johannesburg (Bretagnolle *et al.*, 2011, p. 18).

Pour caractériser ces villes d'Afrique et pour les situer plus précisément à l'échelle mondiale, il est possible de les confronter par la négative aux critères énoncés en 1991 par Saskia Sassen pour définir les villes mondiales, qui figurent au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine mondiale : forte concentration des emplois dans le tertiaire supérieur (services aux entreprises, sièges sociaux de grandes entreprises transnationales), attractivité des capitaux et des investissements, concentration de flux d'informations et de nature immatérielle (recherche et enseignement supérieur, secteur culturel, innovation...), aménités urbaines fondant une attractivité mondiale, polycentralité fréquente, fonctions de commandement économique (institutions internationales dont financières), concentration des infrastructures de transport et de communication, bonne connectivité à l'échelle mondiale, important marché de consommation de produits de haute technologie. La notion d'archipel mégapolitain mondial, développée en 1996 par Olivier Dollfus, conduit à une identification relativement similaire de villes. Même si Saskia Sassen a élargi son classement et si d'autres ont été établis depuis, comme celui du GaWC, Groupe et réseau d'étude sur la mondialisation et les villes mondiales, de l'université de Loughborough en Grande-Bretagne, tous convergent pour exclure les villes d'Afrique des différentes listes. Selon cette approche, seule Johannesburg peut prétendre figurer dans ce classement sélectif des villes du monde, et encore, reléguée à la fin. Ce n'est que bien plus rarement que le Cap et Nairobi y font leur apparition.

Cependant, un géographe sud-africain (Van der Merwe, 2004) a tenté d'esquisser une projection des villes potentiellement mondiales en Afrique. À partir de critères

---

9. Moins de 3 % des échanges internationaux ou des investissements directs à l'étranger par exemple.

10. Toutefois, les années 2010 marquent indéniablement le début d'un tournant dans les représentations de l'Afrique en général, sinon des villes d'Afrique : de plus en plus, dans les médias par exemple, l'Afrique est désormais présentée comme un nouvel eldorado, une terre pleine de promesses d'avenir et de dynamisme. Cf. la conclusion générale, « Vers un changement du regard extérieur porté sur les villes d'Afrique ? ».

élargis, pourraient entrer dans cette catégorie Accra, Dakar, Lagos, Abidjan, Yaoundé, Luanda, Nairobi, Addis-Abeba, Dar es Salaam, Lusaka, Harare, Maputo, Johannesburg et Le Cap, soit un total de quatorze villes. Toutefois, leur caractère métropolitain à l'échelle mondiale est pour le moins divers selon les villes, la situation étant fort différente entre Yaoundé et Le Cap par exemple, et elles restent pour la plupart d'entre elles des « métropoles des marges de la mondialisation » (Vignal, 2004). Dans cet article, Leila Vignal entend « marges » au sens de « au bord de », c'est-à-dire qu'il s'agit de villes concernées par le processus de mondialisation, mais qui n'en sont ni un acteur principal, ni un moteur. À propos de Dar es Salaam par exemple, les travaux de Cécile Roy montrent qu'il s'agit d'une périphérie du monde et d'une ville très secondaire à cette échelle, fort loin d'être considérée et de se voir comme une future ville mondiale (Roy, 2006). Toutefois, il peut s'agir d'un processus, comme les analyses développées à propos de villes d'Asie le montrent : les chercheuses parlent de *worlding cities*, insistant ainsi sur les transformations à l'œuvre (Roy et Ong, 2011).

S'il n'y a pas, ou pas encore, ou pas vraiment, de ville mondiale en Afrique au Sud du Sahara, il n'en existe pas moins des métropoles, au rayonnement certes inégal, mais réel : toutes organisent des territoires, concentrent des fonctions de commandement et dominent espaces et systèmes de villes, contrairement à ce qui est parfois dit de très grandes villes d'Afrique considérées comme des agglomérations exagérément grossies mais qui ne posséderaient pas ces caractéristiques. Les grandes villes d'Afrique répondent ainsi bien aux critères de définition des métropoles proposées par des géographes<sup>11</sup>. Cependant, à l'échelle mondiale, elles sont considérées comme d'un poids et d'une influence secondaires, en particulier en termes de capacités d'innovation, de présence du tertiaire supérieur et de diversification des systèmes productifs.

Ensuite, le critère de la taille de la métropole peut être pris en compte pour cibler les villes choisies. En effet, la grande ville permet d'observer une plus grande diversité des sociétés citadines, des phénomènes de mobilité internationale et des formes d'organisation spatiale spécifiques tels que des commerces dits ethniques, ou des restaurants et des lieux de culte étrangers... C'est pourquoi ont été plus particulièrement retenues ces grandes villes de plus d'un million d'habitants. Au Sud du Sahara, cela concerne environ une quarantaine de villes. Cependant, la notion de métropole s'applique très bien à Port-Louis, capitale de Maurice, pourtant une « petite » ville de moins de deux cent mille habitants. Des villes de taille limitée peuvent exercer, en raison par exemple de leur statut de capitale ou de la faible urbanisation régionale, un rôle de métropole. Si, de manière générale, les grandes villes seront au centre des analyses, certaines de ces « métropoles de petite taille » seront donc intégrées à l'étude.

11. Voir par exemple celles données sur le site Internet de ressources pédagogiques Géoconfluences, dans le *Dictionnaire de géographie* dirigé par Pascal BAUD (Hatier, 2008), dans *Vocabulaire de la ville* dirigé par Élisabeth DORIER-APPRILL et Philippe GERVAIS-LAMBONY (Temps, 2001) ou encore par Renaud LE GOIX dans *Villes et mondialisation* (Ellipses, 2005).

D'un point de vue fonctionnel, plusieurs types de villes présentent un intérêt pour la thématique du livre, en particulier les capitales. Le cas de la coïncidence entre capitale politique et économique est particulièrement intéressant pour notre sujet, qui plus est dans des situations de forte primatie, comme à Addis-Abeba, Dakar, N'Djamena, Tananarive ou Port-Louis. À l'inverse, une capitale politique n'ayant pas donné lieu à une urbanisation significative, telle Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, ne sera pas retenue. Les ports d'une part et les villes anciennes d'autre part, c'est-à-dire précoloniales, seront des objets privilégiés d'analyse en raison de leur rôle de carrefour à la fois humain, matériel (architecture, marchandises étrangères...) et immatériel (langues, religion...). Une situation ancienne peut d'ailleurs être réactivée dans le cadre d'échanges actuels, comme à Abéché au Tchad, ancien carrefour entre le Maghreb et le Machrek, redevenue plaque tournante d'échanges avec la Libye et les pays du Golfe après des décennies de relative atonie (Bennafla, 2000). En revanche, le cas des villes minières, entendues comme récentes et à la croissance démographique très rapide, bien qu'intéressant, ne serait-ce que parce que ces villes constituent souvent des pôles de fort brassage de populations étrangères, ne sera toutefois pas retenu ici, en raison de la jeunesse et de la faible diversification fonctionnelle de ces localités. S'il est tout à fait intéressant et important d'étudier leur cosmopolitisme<sup>12</sup>, on formule l'hypothèse que les mécanismes de celui-ci y sont différents de ceux à l'œuvre dans des agglomérations anciennes.

Ainsi, les villes d'Afrique subsaharienne<sup>13</sup> ici retenues ne sont pas des villes mondiales, mais des métropoles d'envergure régionale ou nationale, et elles correspondent en règle générale à des agglomérations d'au moins un million d'habitants. Parmi celles-ci, on considérera plus particulièrement les métropoles reconnues comme telles à l'échelle nationale ou régionale, mais considérées comme secondaires à l'échelle mondiale certes, mais également à l'échelle africaine. S'il est à la fois présomptueux et erroné de considérer le continent comme un tout homogène, il en va de même pour ses métropoles. La situation est ainsi fort différente entre Dakar et Le Cap, on l'a dit, mais aussi entre Ouagadougou et Durban, ou entre Nairobi et Lomé, que ce soit en termes de rayonnement international, de diversification des fonctions, d'attractivité des investissements étrangers, de visibilité dans le paysage urbain des formes internationalisées de la mondialisation économique, etc. Des villes comme Addis-Abeba, Johannesburg ou Abidjan sont considérées comme des pôles de rayonnement régional, voire continental pour certaines fonctions. On peut le

---

12. Citons l'exemple d'Ilakaka à Madagascar, ville-champignon de plusieurs dizaines de milliers d'habitants surgie en quelques mois à partir de 1998 et dans laquelle se côtoient des Malgaches, des Africains, des Russes, des Thaïlandais, des Indiens, des Chinois, entre autres. Pour une étude approfondie, voir la thèse de Rémy CANAVESIO, 2012.

13. Cette désignation géographique comme alternative à « Afrique noire » ne me semble pas pour autant satisfaisante, d'autant plus qu'elle a été conçue par les institutions internationales telles la Banque mondiale. Dans une réflexion à mener, je souhaiterais proposer la désignation d'« Afrique méridionale », en contrepoint de l'Afrique du nord ou septentrionale.



mesurer à partir d'indicateurs économiques, dans les discours de leurs habitants mais aussi de ceux des autres villes d'Afrique, qui reconnaissent ces pôles et l'existence de formes de hiérarchie entre les villes. Ainsi, à Maputo, on se sent très nettement sous l'influence de Johannesburg, à Lomé quelque peu dans l'ombre d'Accra et de Lagos, ou à Nouakchott dans l'orbite de Dakar. C'est en partie dans ce sens qu'on peut qualifier ces villes de « provinces du monde » : les villes d'Afrique, considérées comme marginales à l'échelle du monde, en seraient en quelque sorte les provinces, dans le sens français d'une forte hiérarchie urbaine et d'un système de villes très déséquilibré. Au sein de cette province, il existe d'autres hiérarchies internes, et l'on mettra l'accent sur ces métropoles secondaires, au sens de « rang second », dans une hiérarchie urbaine fondée sur la connexion au monde. Ce choix provient sans aucun doute d'une longue familiarité personnelle avec Tananarive, très caractéristique de cette situation à la fois de métropole, à l'échelle de Madagascar et d'une partie de l'océan Indien occidental, et de grande périphérie à l'échelle africaine et mondiale. Ainsi, dans les villes retenues dans ce livre, on s'intéressera plus particulièrement à des villes comme Tananarive, Port-Louis, Ouagadougou, Saint-Louis du Sénégal ou Nouakchott, tout en ne s'interdisant pas, quand l'exemple est pertinent, d'évoquer Dakar, Addis-Abeba, Durban ou Lagos. Le cas de Maputo est singulier car, s'il s'agit d'une métropole relativement diversifiée comme l'indique sa présence dans la liste des villes mondiales potentielles d'Isaac Van der Merwe, elle n'en est pas moins une ville très polarisée par Johannesburg, d'où elle est considérée comme une périphérie. À ce titre, elle constitue bien une « métropole secondaire » en Afrique australe.

Toutefois, choisir des métropoles, fussent-elles secondaires en termes de population ou de rayonnement international, constitue également un biais. Nombre de chercheurs en sciences humaines développent en effet leur recherche dans des grandes villes ou des capitales, entre autres pour des raisons de facilité d'accès et de gain de temps dans la pratique de la recherche de terrain. De manière très frappante, la très grande majorité des travaux scientifiques consacrés aux villes d'Afrique concernent des grandes villes. Cette manière de conduire la recherche et de sélectionner des espaces constitue un biais considérable qui est rarement considéré par les chercheurs. L'anthropologue Mathieu Hilgers, en étudiant notamment la petite ville burkinabé de Koudougou (2009), a réfléchi à ce biais. Il évoque des villes en position de double périphérie, à la fois géographique et par rapport aux centres d'intérêt de la recherche.

## TANANARIVE<sup>14</sup>, MAPUTO, LES VILLES DE L'OcéAN INDIEN ET LES AUTRES

Dans le prolongement de travaux de recherche antérieurs (Fournet-Guérin, 2007), le cas de Tananarive fait l'objet d'une attention centrale. Aussi le lecteur trouvera-t-il dans ce livre des analyses et des données de terrain provenant de manière dominante de cette ville, arpentée et étudiée depuis 1995.

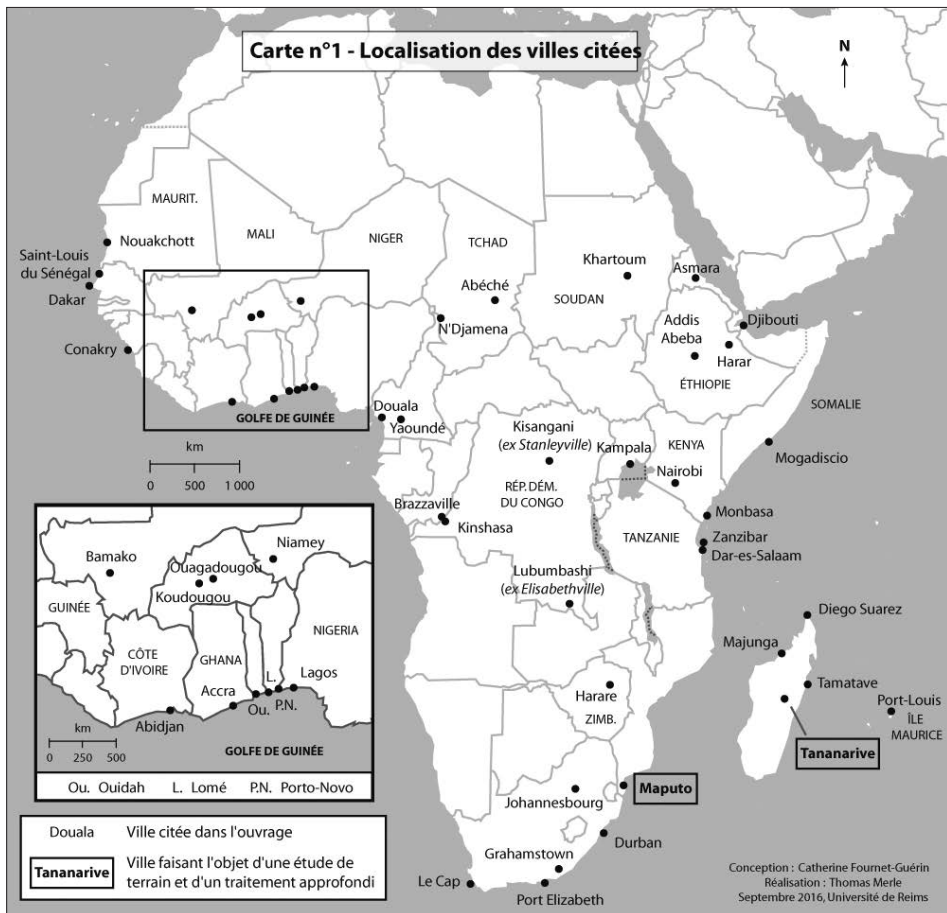
Cependant, il convient d'opérer une distinction entre le cas de Tananarive et des métropoles de l'océan Indien occidental d'une part et celui des autres villes d'autre part. Tananarive est en effet la capitale d'un État insulaire, qui depuis toujours a tenu à marquer sa différence par rapport au continent (Nativel et Rajoanah, 2007) et avec lequel les relations sont ambivalentes, pour des raisons relevant du peuplement premier de l'île, d'origine asiatique et de la construction historique du territoire. De ce fait, Tananarive n'est pas tout à fait une ville d'Afrique. Ne serait-ce qu'en termes de circulations internationales, les flux y sont très différents : il n'y a pour ainsi dire pas de mobilité de voisinage, contrairement à la situation observée dans la plupart des villes d'Afrique où les migrants issus des pays voisins sont les plus nombreux (Fournet-Guérin, 2010). Quant à Port-Louis, la question de son ancrage africain est encore plus complexe.

En complément de Tananarive, Maputo constitue une autre ville très présente dans le texte<sup>15</sup>. Le choix de cette ville doit se comprendre dans une lecture à l'échelle régionale, celle de l'océan Indien occidental. Beaucoup de travaux sont menés en sciences humaines à l'université Paris 7 sur cette aire géographique, qui présente des échanges de populations et de cultures depuis des siècles, mais surtout dans une perspective historique (Rajaonah, 2011) et il serait fort intéressant d'élargir les thématiques de

14. Il est ici fait le choix – qui peut être discuté – d'employer le nom français de la ville, en se fondant sur l'usage français des exonymes (CHEVALIER, 1997), comme pour « Alger » ou « Londres ». En effet, pour les Malgaches s'exprimant en français, l'ambiguïté est permanente, puisqu'on peut entendre dans une même phrase, ou trouver dans un même article à quelques lignes d'intervalle, Tananarive et Antananarivo. Une bande dessinée parue à Madagascar et réalisée par deux Malgaches est ainsi intitulée *Mégacomplots à Tananarive* (POV et DWA, 2011). Antananarivo, imposée par les autorités malgaches dans le contexte post-colonial, ne s'est jamais entièrement substituée à l'ancienne dénomination coloniale. Selon certains, Antananarivo, correspondant à la désignation malgache originelle précoloniale, devrait s'imposer et « Tananarive » ne plus subsister. Dans cette optique, employer cette dénomination dans un travail scientifique pourrait être considéré comme provocateur. J'ai cependant souhaité m'affranchir de ces considérations, puisque nombre de Malgaches s'exprimant en français emploient « Tananarive », de même que Majunga et non Mahajanga, Tamatave et non Toamasina, par exemple. Je considère donc Tananarive comme le toponyme français et Antananarivo comme le malgache (*malagasy* officiellement).

15. Il s'agit d'une nouvelle recherche débutée en 2014 et en cours pour plusieurs années. Elle s'inscrit dans un programme de recherche financé par la Ville de Paris, et dirigé par Marianne Morange et Amandine Spire, géographes de l'université Paris 7, hébergé par le laboratoire CESSMA : « Repenser le droit à la ville depuis les villes du Sud, regards croisés Afrique-Amérique latine » fédère quinze chercheurs en sciences sociales qui étudient huit villes en Afrique et en Amérique latine. Pour davantage de détails, voir le site Internet sous la forme d'un carnet de recherches : [http://dalvaa.hypotheses.org/], consulté le 15 décembre 2015.

géographie culturelle et sociale à cette ville. Il s'agit de développer les études qui contribuent à mettre en évidence la forte cohérence de cette région du monde, à la marge de l'Afrique, marquée par de nombreux caractères communs, qu'ils soient historiques, linguistiques, urbanistiques, techniques... (voir Bock Digne, 2003). En outre, il est important qu'en ce qui concerne l'Afrique, les chercheurs français sortent du « pré-carré colonial » pour aller confronter les situations observées en Afrique de l'Ouest ou dans l'Océan Indien francophone à celles d'autres territoires.



À Maputo, les recherches conduites portent sur la présence des étrangers dans la ville, sur la manière dont ils prennent place dans les espaces urbains à l'échelle micro-locale, notamment à travers l'étude de leurs pratiques de sociabilité. Le cadre théorique est centré sur la notion de droit à la ville, entendu au sens de droit à être dans la ville, de s'y déplacer librement et de jouir des ressources qu'elle offre aux habitants,

qu'ils soient étrangers ou non. Il s'agit donc de prolongements directs des thématiques explorées jusqu'alors à Tananarive. En ce qui concerne les étrangers en mobilité internationale dans les deux villes, même si les différences l'emportent, notamment du fait qu'à Maputo vivent nombre d'Africains, contrairement à Tananarive, on retrouve cependant des similitudes : présence ancienne d'Indiens installés en ville depuis plus d'un siècle, migrants d'origine comorienne, ressortissants chinois récemment arrivés, « expatriés » originaires de pays plus riches ou émergents, tels des missionnaires religieux, des techniciens ou des artistes.

### **QUELLES GÉOGRAPHIES ? CHAMPS DE RECHERCHE ET CONDITIONS DE PRODUCTION DU DISCOURS SCIENTIFIQUE**

Le travail mené s'inscrit dans le champ de la géographie de la ville et du « fait citadin » (Gervais-Lambony, 1994). Au sein de la géographie de la ville, l'approche retenue est celle d'une géographie culturelle et sociale. Il s'agit de prendre en compte les faits culturels dans l'analyse de l'organisation de l'espace et des pratiques et représentations de celui-ci, sans aucunement donner ni le primat ni une quelconque exclusivité à ces faits. Paul Claval l'explique de manière très simple et très concise à l'occasion d'une conversation avec Thierry Paquot :

« Le tournant culturel de la géographie consiste à renoncer à ce privilège de l'œil impérial de l'observateur. Il considère que la géographie, comme d'autres sciences sociales, n'est pas la science de "l'œil du géographe" mais celle du regard que les gens portent sur le lieu, la manière dont ils le découvrent, dont ils le vivent, la manière dont ils lui donnent un sens. [...] [c'est une approche] où la géographie est une science des points de vue, des significations que les hommes portent sur l'espace » (Claval, 2008, p. 240).

Le cœur de mon approche est une géographie du quotidien, de l'intime, des pratiques et des représentations des citadins. Les références mobilisées en la matière sont classiques et bien connues et ne puisent pas seulement à des travaux de géographes : Gaston Bachelard<sup>16</sup>, Alain Corbin, Éric Dardel, Erwin Goffman, Pierre Gourou, Robert Muchembled, Daniel Roche, les travaux pionniers de Kevin Lynch, Yi-Fu Tuan (2006), André Frémont, Pierre Sansot (1984), Raymond Ledrut (1973) et Michel de Certeau (1980), plus récemment Augustin Berque, Joël Bonnemaïson, Guy Di Méo (1999), Philippe Gervais-Lambony (1994, 2003) ou Michel Lussault. Ce dernier a proposé une nouvelle approche de ces manières de pratiquer la géographie avec la notion de « géographie des spatialités quotidiennes » (Lussault,

---

16. Pour les quelques grands noms qui suivent, ne sont délibérément pas indiqués de titres en bibliographie, car il s'agit davantage de lectures dont je suis imprégnée depuis vingt ans que de références précises ayant servi à l'élaboration de ce livre. Quand en revanche les références sont explicites et reviennent dans le livre, elles figurent en bibliographie.

2003, p. 866). Il entend par là l'étude des rapports à l'espace, pas seulement physique, fondée sur les lieux certes, mais aussi sur l'étude des imaginaires ou des mobilités :

« Une investigation de la spatialité confronte le chercheur à une très large gamme de phénomènes et de problèmes qui vont bien au-delà de ce que l'approche phénoménologique de la spatialité recouvre [...]. [Il s'agit d'] investir cette variété de micro-faits qui s'épanouissent pleinement à la micro-échelle de la vie quotidienne. »

Par ailleurs, se dire géographe « de la ville », c'est s'inscrire dans un champ épistémologique qui refuse l'idée de « fin de la ville », de dilution de la ville dans l'urbain généralisé (Choay, 1994 ; Donzelot, 1999 ; Mongin, 2005). À l'instar de nombre de géographes (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2007) ou d'anthropologues (Agiar, 2009), je m'inscris dans le courant qui conteste l'idée selon laquelle la ville se déferait, ou du moins ne ferait que se défaire, pour au contraire se concentrer sur l'étude de ce qui fait la ville : les pratiques quotidiennes, les représentations, les liens, les côtoiements physiques et les « situations » des anthropologues, les nouvelles formes de centralités, les lieux, qui loin de se diluer dans les flux ou de s'effacer derrière eux, exercent toujours des formes d'attraction (fêtes, promenades, symboles, etc.). Cette approche est particulièrement importante dans le contexte des villes du Sud car il leur est très souvent fait un procès en déni d'urbanité et de citoyenneté. Ces dernières ne seraient pas de « vraies » villes au regard des villes des pays riches car caractérisées par un moindre équipement, la défaillance des services urbains, l'étalement sous forme d'habitat précaire, la faiblesse des pouvoirs locaux, etc. Leurs habitants non plus ne seraient pas de vrais citoyens, étant vus comme des pauvres sans conscience citoyenne, des déracinés de la campagne, des délinquants et criminels pour les jeunes hommes, etc. Le discours sur la dilution de la ville trouve matière à s'épanouir dans les villes du Sud, à travers les métaphores du monstre urbain hypertrophié, ou à travers les thèmes de la violence, de la croissance démographique rapide ou de l'autoconstruction. Ces approches de la ville du Sud en termes dantesques connaissent un écho assez large (Davis, 2006), renforcé par la généralisation de l'urbanisation à l'échelle mondiale : en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, il est probable que plus d'un habitant de la Terre sur deux réside désormais en ville, ce qui suscite des inquiétudes millénaristes somme toute banales. Or il suffit presque d'arpenter les centres-villes de Beira, de Tamatave ou de Port-Louis pour saisir immédiatement que, non, la ville n'a pas disparu et pour comprendre que ces approches de l'urbain généralisé reposent pour partie sur des constructions intellectuelles certes séduisantes, mais qui négligent l'approche par le vécu, le quotidien, le réel, les lieux, les gens. D'où l'importance, pour le chercheur, de la marche à pied en ville, de l'observation de faits infimes, de l'imprégnation quotidienne et lente de l'espace et des manières dont vivent les habitants. En particulier, la découverte sensorielle a constitué un outil beaucoup plus personnel, subjectif même. Comme Michel de Certeau (1980, p. 67), j'ai la conviction que « le paysage imaginaire d'une

recherche n'est pas sans valeur, même s'il n'a pas de rigueur ». Ainsi Jean-Pierre Olivier de Sardan a proposé une position scientifique quelque peu provocatrice en évoquant « la rigueur du qualitatif », sans craindre l'oxymore dans le titre d'un livre ayant fait date (2008) et qui correspond bien à la manière dont j'envisage les sciences sociales.

La méthodologie employée dans mes travaux a donc toujours été qualitative, fondée sur l'analyse des pratiques et des discours : je m'intéresse ainsi à la « dimension subjective de l'expérience géographique » (Staszack, 2001, p. 252). Il s'agit de faire une géographie centrée sur l'étude de ce que font les citoyens, de ce qu'ils disent ou encore de ce qu'ils représentent ou se représentent et s'imaginent, à travers des entretiens, des conversations informelles ou l'écoute. En particulier, mes travaux s'inscrivent dans une approche ethnogéographique qui consiste à tenter d'adopter le point de vue des sociétés étudiées, leur regard sur leurs territoires, leur manière de les concevoir et de les pratiquer. En ce sens, cette démarche se rapproche de celle de l'anthropologie urbaine (Agier, 2009 ; Althabe, 1969 ; Balandier, 1955). En outre, les représentations iconographiques de la ville ont été au cœur de plusieurs analyses : peintures, photographies, dessins d'art, cartes postales, dessins produits par des enfants, films, etc. Les représentations littéraires ou d'expression écrite ont également constitué une source souvent centrale : romans, mais aussi articles de presse, récits de voyage, bandes dessinées. Elles sont complétées par des sources telles que les films, vidéofilms ou feuilletons télévisés. L'emploi de ces méthodes permet de s'intéresser aux représentations, de mettre en évidence des non-dits de la société et de l'espace étudiés. Le travail relève alors de la sémiologie et de l'analyse des discours. En ce qui concerne les autres villes que Tananarive et Maputo évoquées dans cette étude, les informations recueillies se fondent sur la littérature scientifique établie pour nombre d'entre elles, comme Kampala, Lomé, Accra, Yaoundé, Addis-Abeba, Dar es Salaam ou Khartoum, sur des entretiens menés avec des acteurs locaux originaires de certaines de ces villes (Ouagadougou, Dakar), qui peuvent être des artistes, des collègues universitaires ou des connaissances personnelles, et enfin sur des expériences personnelles de voyage à buts de loisir et d'observation scientifique combinés, à Dakar, Abidjan et Port-Louis.

**« Pratique : toujours supérieure à la théorie » ?  
(Flaubert, Dictionnaire des idées reçues)**

De cette approche qualitative découle, comme chez nombre de chercheurs, une méthode largement élaborée de manière empirique, à partir de l'objet d'étude, du bas vers le haut. À l'instar de Myriam Houssay-Holzschuch par exemple (2010), la démarche consiste à construire l'analyse à partir des données recueillies, et non d'abord à partir d'une grille de lecture externe. Il est possible de parler de géographie empirique, caractéristique d'une certaine tradition française dans laquelle je m'inscris. Je la conçois en effet dans le bon sens du terme « empirique », de manière assumée. Il s'agit de construire l'analyse à partir du réel, en la confrontant alors à

des concepts, des théories ou à valider la méthode par d'autres. Michel Lussault insiste ainsi sur la nécessaire distinction entre le singulier, trop idiographique, qui tend à rester dans l'unicité du local, et le spécifique, qui est « ce qui dans un objet donné renvoie à un ordre de la généralité, modulée ici sous des tours particuliers, dont l'intelligence constitue l'objectif final de la science » (Lussault, 1999, p. 226). De même, « posséder un art de la description ne condamne pas un savoir à se confiner au descriptif ». Est ici réaffirmée l'importance d'une géographie fondée sur une pratique longue du terrain et qui se construit sur la « connivence » avec ce dernier, selon la belle formule de Gilles Sautter, tout en mobilisant les outils de distance critique et de réflexivité par rapport à ce terrain en lui-même, sa pratique et les résultats qui en sont issus.

Plus largement, la position éthique développée consiste à se placer du côté des habitants, de tous, sans exclusive, dans une optique résolument sociale, et qui consiste également à prendre soin de ne pas avoir de point de vue dévalorisant ou dominant sur les citoyens qui sont au centre de l'étude. Ce faisant, je m'inscris dans le courant désigné comme celui de la « géographie critique », même si je ne me reconnais guère dans ce vocable. Pour parler le langage contemporain, je m'inscris donc dans une démarche « critique et postcoloniale », et pour parler en des termes qui me sont plus familiers, je me définis comme attentive à autrui, et en position de dénonciation des situations que je considère comme moralement inacceptables.

### **CIRCULATIONS, MODERNITÉS, COSMOPOLITISMES, VILLES IMAGINAIRES**

Il s'agit ici de voir dans quelle mesure les métropoles secondaires d'Afrique sont pleinement intégrées dans des circulations internationales, en particulier issues de pays du Sud, et comment les nouvelles mobilités interagissent avec la production de l'espace urbain et la construction des sociétés citadines, en particulier avec la multiplication de lieux de sociabilité, reflets de ce cosmopolitisme émergent.

Ces circulations recoupent à la fois des mobilités d'individus, qui peuvent être des migrants, des commerçants circulants, des touristes, des Africains de la « diaspora » temporairement de retour, et des flux immatériels d'idées ou de modèles étrangers, que l'on retrouve dans des éléments architecturaux, des circulations de modes de consommation, vestimentaires ou alimentaires, des formes d'habitat tels les lotissements, etc. À travers leur étude, je m'intéresse à la manière dont les citoyens, ceux qui vivent dans la ville, les adoptent et les adaptent – ou les rejettent –, les pratiquent et se les représentent, qu'ils en soient les émetteurs et les vecteurs, qui circulent, ou les récepteurs, « autochtones ». Maints exemples montreront d'ailleurs que les individus se trouvent souvent dans les deux processus à la fois par la manière dont ils adoptent et transforment les lieux et les artefacts issus de ces circulations internationales.

Une question centrale consiste à apprécier les phénomènes de modernité ainsi générés par les citadins : en quoi ces circulations très intenses depuis les années 1990 sont-elles à l'origine de nouvelles pratiques et représentations de la modernité et de nouvelles compositions citadines : quels rapports au monde ? à l'ailleurs et à l'autre ? quelles pratiques quotidiennes ? quelles nouvelles consommations ou désir de consommation ? quels nouveaux imaginaires ? peut-on parler d'un exotisme construit par les citadins africains et qui ne soit plus seulement tourné vers les références occidentales<sup>17</sup> ? quelles sont les nouvelles formes spatiales qui en sont issues (lieux de sociabilité, évolutions des centralités, séparation résidentielle...) ? Par « compositions citadines », on entend ainsi appréhender de manière très large les agencements, négociations, transactions menés par les citadins entre les éléments venus de l'extérieur et leur ville à toutes les échelles d'une part, dans une approche spatiale, et entre leurs représentations culturelles et sociales et celles diffusées de façon exogène d'autre part. Les notions de modernité et de créolisation sont ainsi au centre de ces approches et seront développées.

Quelles sont les représentations de ce cosmopolitisme, à la fois chez les citadins locaux et chez les allogènes qui l'incarnent ? Quelles en sont les pratiques spatiales dans la ville, que l'on étudiera à travers les lieux fréquentés, les phénomènes de mode et de mimétisme international ? Au-delà, s'agit-il d'un cosmopolitisme désiré et promu par les différents acteurs citadins, d'un cosmopolitisme subi par ces mêmes acteurs, ou encore d'un cosmopolitisme « de circonstance » ? Cette approche par le cosmopolitisme est-elle vraiment pertinente pour rendre compte d'une partie des transformations économiques, sociales et culturelles à l'œuvre dans les sociétés citadines d'Afrique ? Enfin, quelle place accorder à la dimension politique de la notion ? Car au-delà de l'étude du cosmopolitisme se déploient les questions de tolérance, de « vivre ensemble » dans l'espace urbain (Houssay-Holzschuch, 2010), de « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) et de droit à la citoyenneté, urbaine et secondairement nationale : un étranger a-t-il le droit de circuler librement dans la ville ? de s'exprimer, voire de manifester ?

Il s'agit ainsi de centrer l'étude sur les imaginaires de la ville et sur les villes imaginaires. Par imaginaires de la ville, j'entends d'une part les discours et les représentations que les citadins se construisent des espaces, des lieux, et des autres, qu'ils les côtoient au quotidien par le biais de la visibilité des mobilités internationales ou qu'ils se les imaginent ailleurs dans le monde, et d'autre part les images artistiques qui en sont produites et qui feront l'objet d'une analyse approfondie. Et par villes imaginaires, je me réfère à la fois aux « géographies imaginaires » d'Edward Said

---

17. Dans ce livre, le terme « occidental » ou « Occident » sera entendu dans un sens géographique et historique, à savoir les espaces peuplés par les Européens et dans lesquels la culture qu'ils ont diffusé est dominante : l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande principalement. Il n'y a pas de connotation politique dans cette désignation, choisie pour des motifs de simplification de l'écriture.



(1978), notion qui consiste à dénoncer les analyses faussées de l'autre et de l'ailleurs, long héritage d'une science occidentale dominante, et aux « villes réinventées, rêvées et idéales » (Mouret, 2011) que les citoyens peuvent échafauder dans leur esprit, y projetant leurs rêves urbanistiques, paysagers, culturels ou sociétaux.

Le chapitre I sera consacré à la démonstration du fait que les métropoles d'Afrique sont pleinement inscrites dans des circulations anciennes, récemment réactivées et à toutes les échelles. On montrera que ces circulations ont donné naissance à des formes variées et développées de cosmopolitisme urbain. Puis la définition, la construction et la diffusion de formes de modernité créolisée seront analysées dans le chapitre II : quelle est la place de ces nouvelles mobilités internationales et de ces nouvelles formes de modernité créolisée dans les représentations artistiques ? Le chapitre III sera consacré à l'étude des nouveaux lieux de sociabilité qui sont issus de ces circulations internationales : quels sont-ils, quelles en sont les pratiques et les représentations ? En quoi donnent-ils lieu – ou non – au développement de nouveaux imaginaires chez les citoyens, imaginaires qui sont tantôt tournés vers le passé, tels les lieux fondés sur la nostalgie de la période coloniale, tantôt inscrits dans un mimétisme international de modernité contemporaine, tantôt ouverts vers l'ailleurs, avec les lieux fondés sur un nouvel exotisme ?

Partons ainsi à la rencontre des villes d'Afrique, de leurs habitants, de leurs lieux de sociabilité et des multiples personnes qui tôt ou tard sont venues d'ailleurs et s'y sont installées, fût-ce fugacement, et participent dès lors à la richesse et au foisonnement de la vie citadine.